

Commission travaux

30 juin 2021

Maintenance éclairage public

Questionnaire adressé aux communes

Suite à la dernière commission travaux et les questionnements sur la possibilité pour le SIED 70 de s'impliquer dans la maintenance de l'éclairage public, un questionnaire a été adressé aux communes début mai 2021.

Sur 539 questionnaires envoyés, 380 ont été retournés

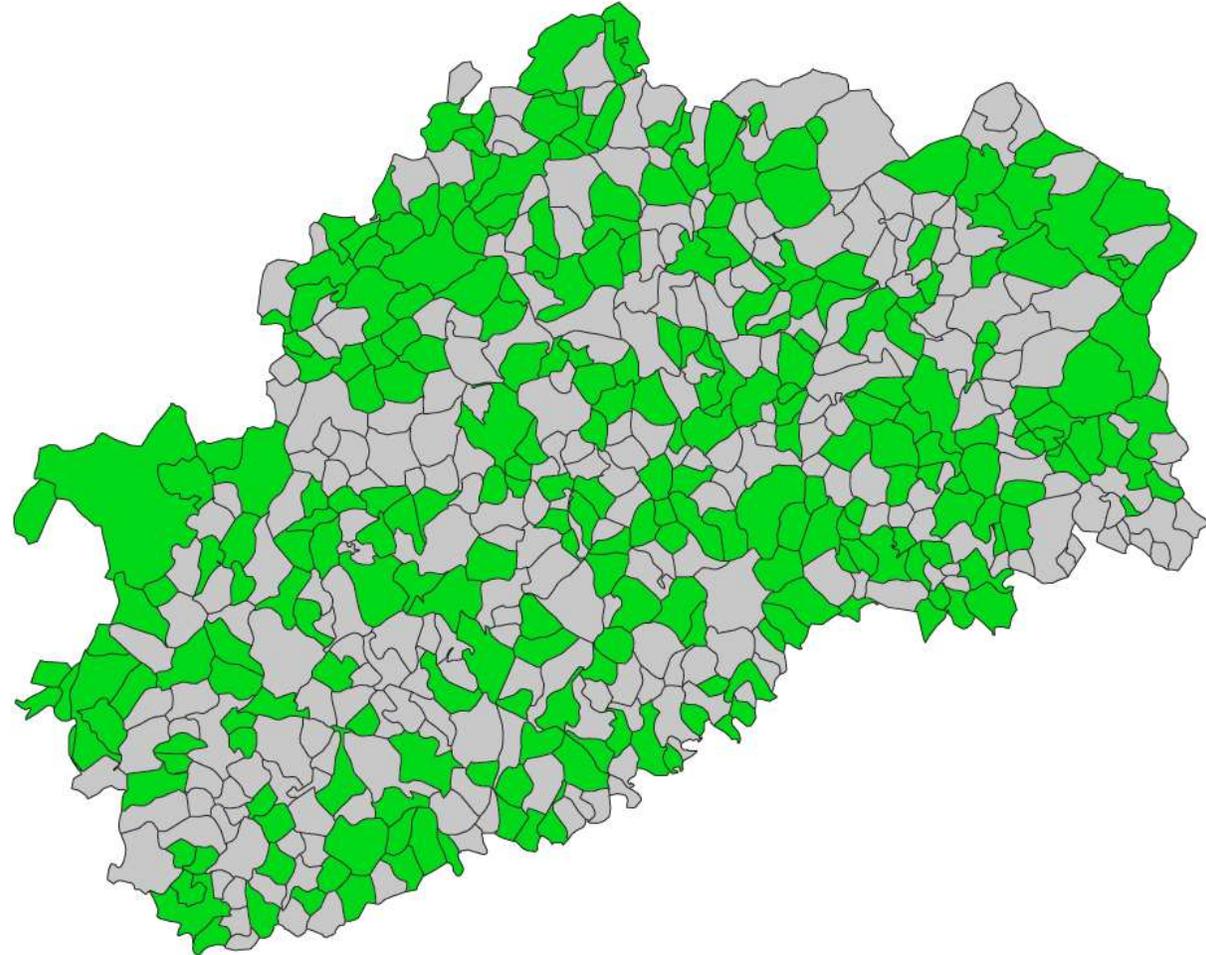
_ 85 par courrier postal

_ 295 par courriel

représentant au global un taux de retour de 70,5 %, ce qui est considérable

Maintenance éclairage public

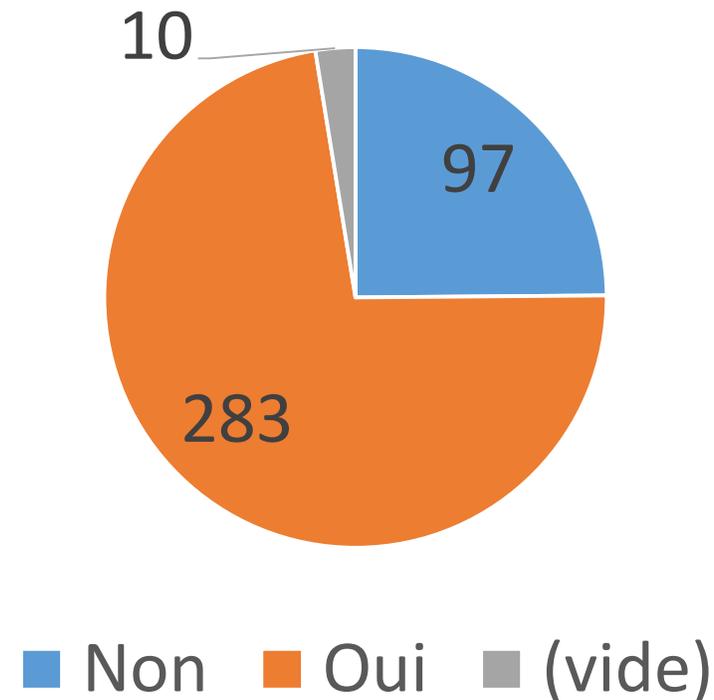
Des réponses
en provenance
de toute la
Haute-Saône



Maintenance éclairage public

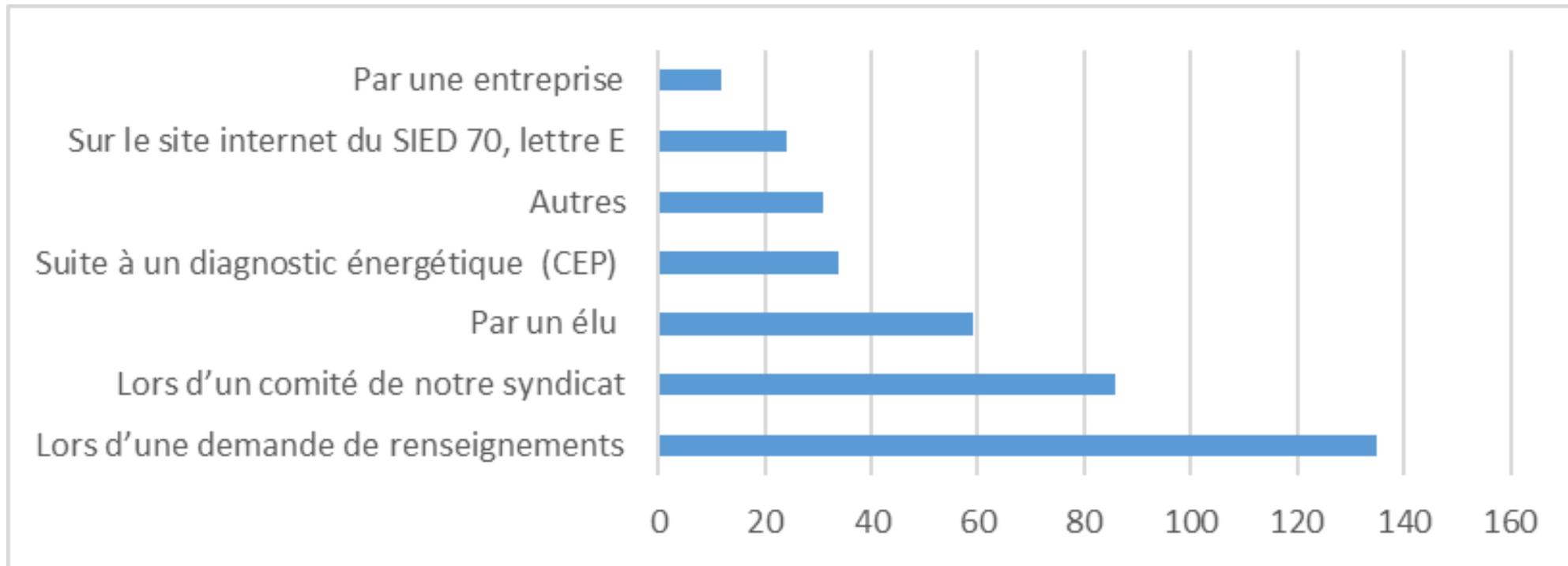
Avez-vous déjà fait appel au service du SIED 70 en délégation de maîtrise d'ouvrage pour vos travaux d'éclairage public ?

Une majorité des répondants travaille déjà avec le SIED 70



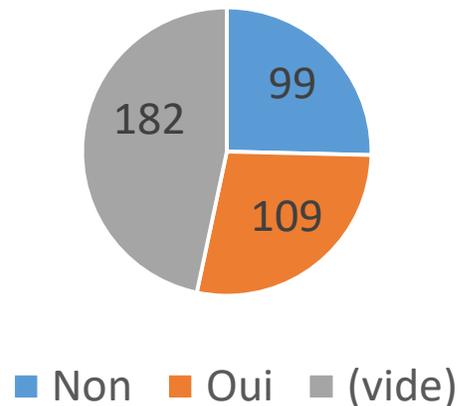
Maintenance éclairage public

Si oui, comment avez-vous eu connaissance de ce service ?

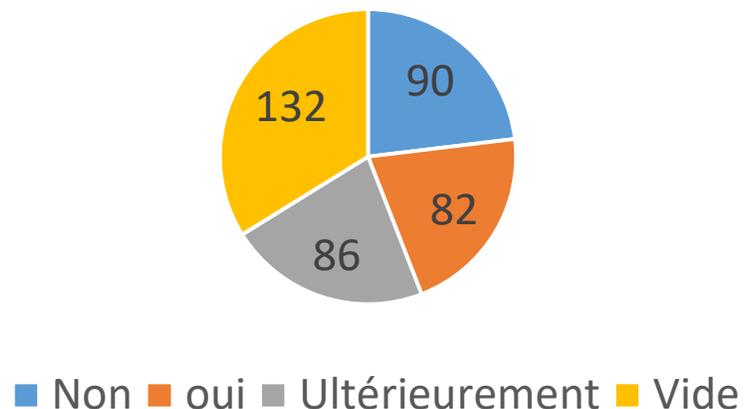


Maintenance éclairage public

Si non, seriez-vous intéressé par un accompagnement dans vos projets de rénovation d'éclairage public ?



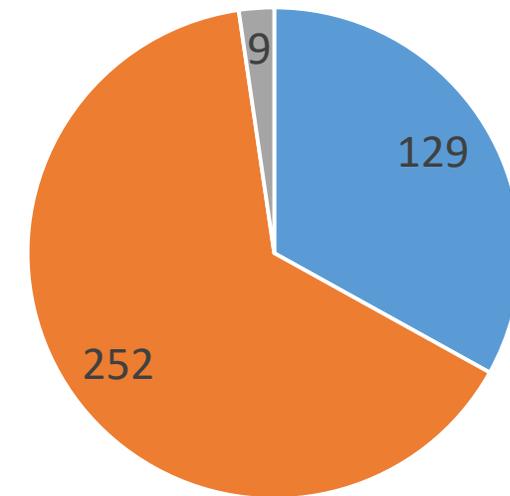
Souhaitez-vous être contacté par le technicien de secteur ?



Maintenance éclairage public

Pensez-vous avoir une connaissance précise de votre parc d'éclairage public ?

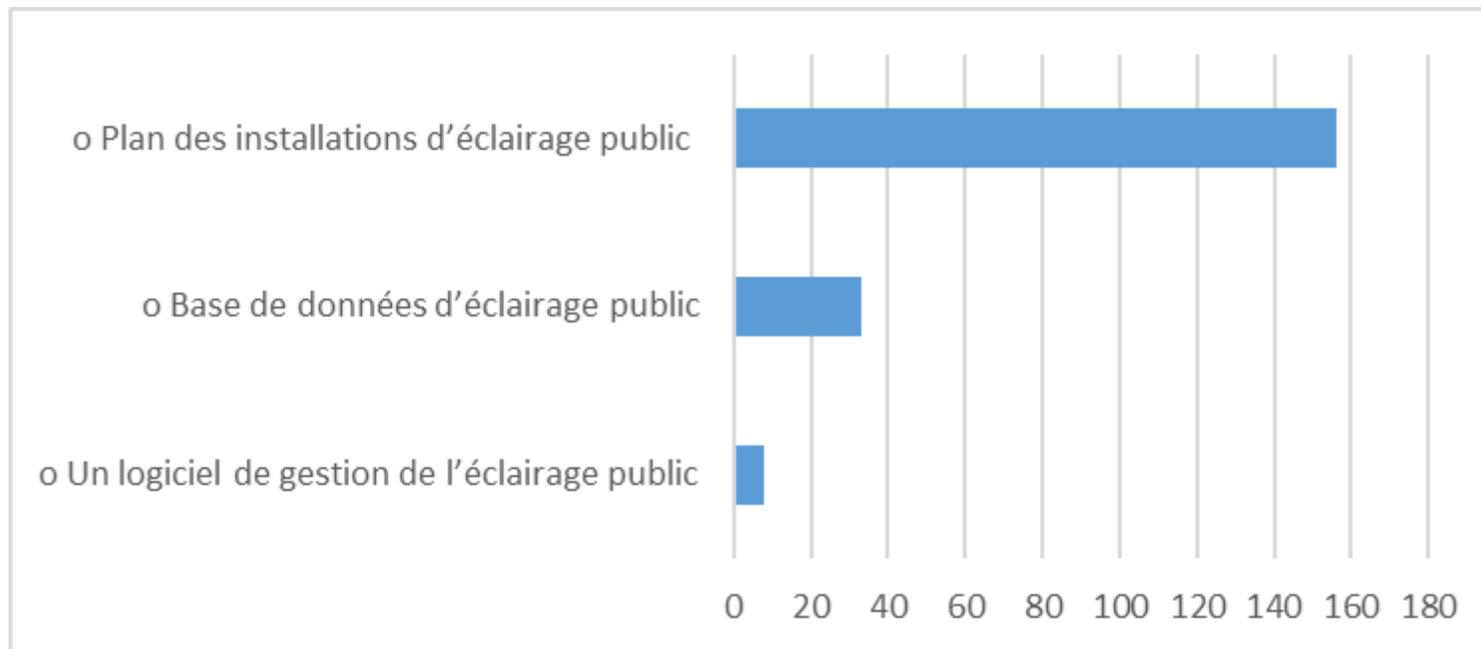
Une majorité des interrogés pense connaître son parc d'éclairage public



■ Non ■ Oui ■ (vide)

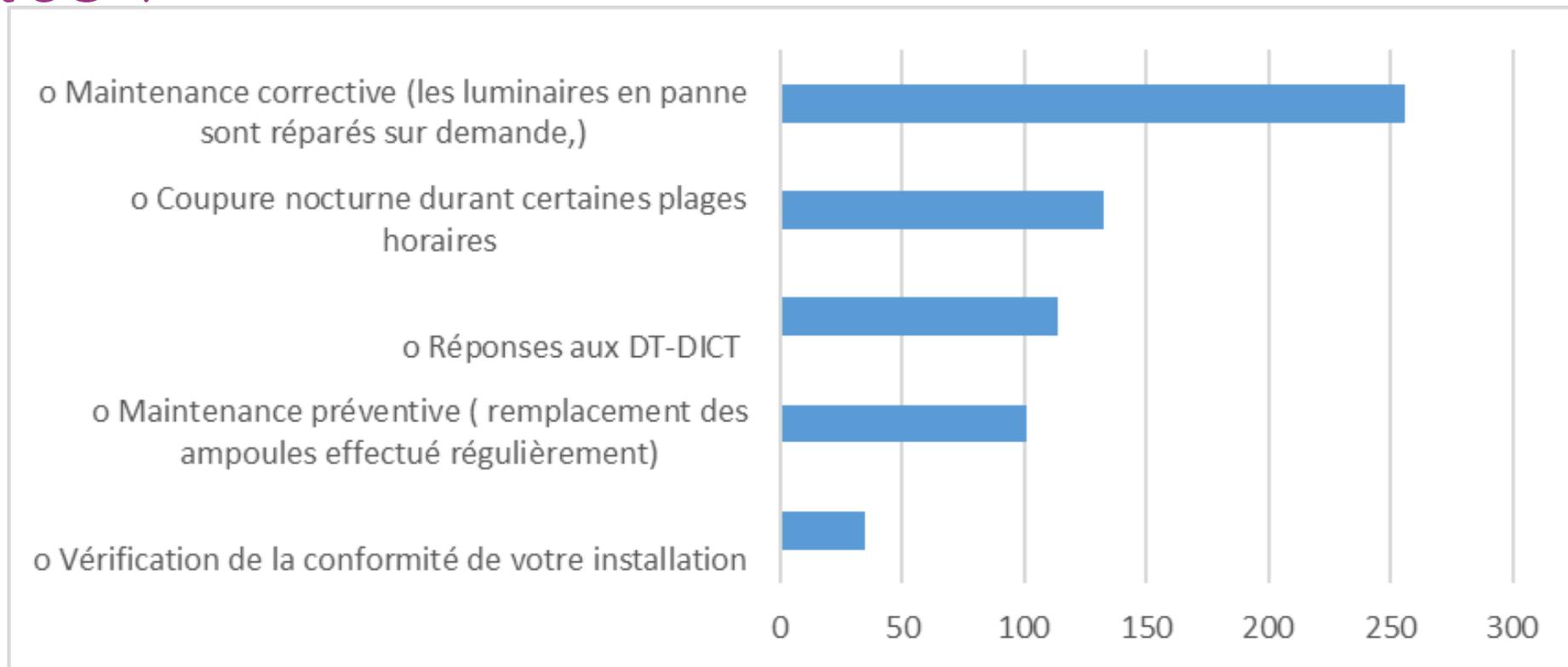
Maintenance éclairage public

Avez-vous en votre possession les outils ou documents suivants ?



Maintenance éclairage public

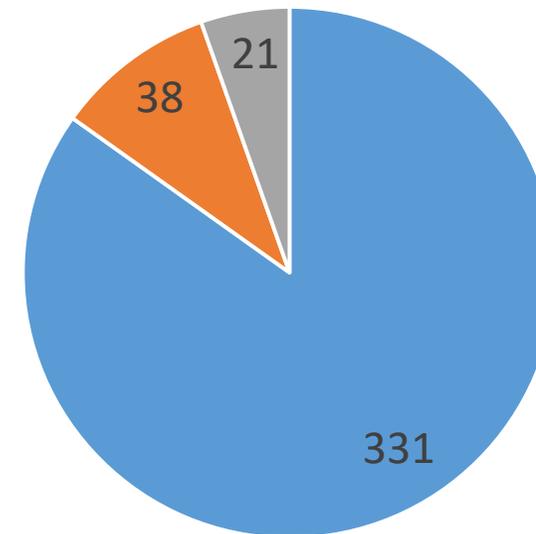
Effectuez-vous ou faites-vous effectuer les prestations suivantes ?



Maintenance éclairage public

Avez-vous un contrat ou un marché de maintenance avec une entreprise ?

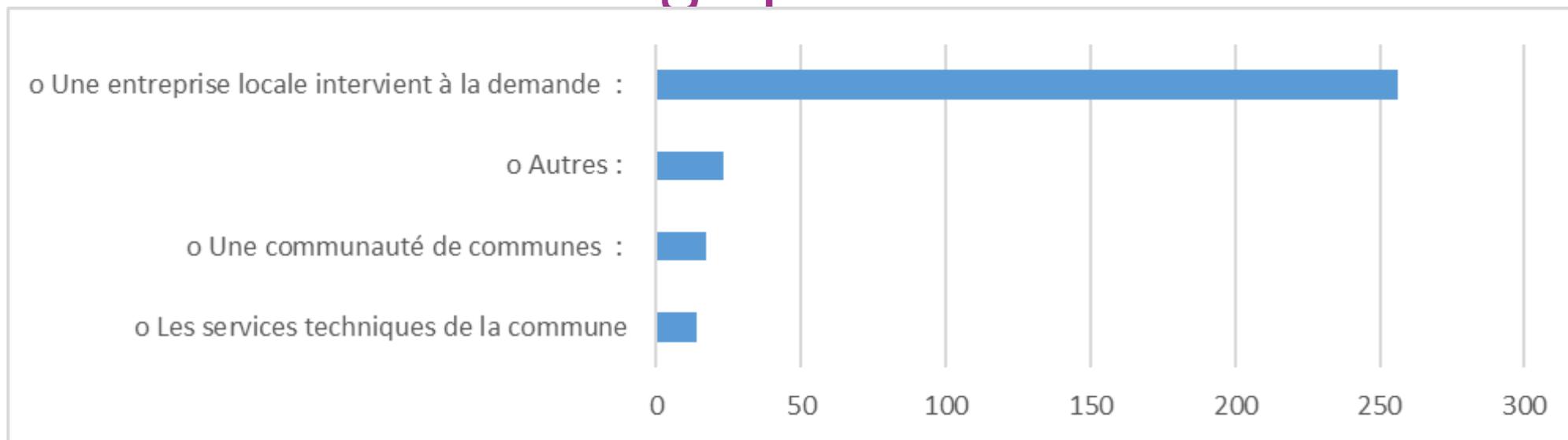
Une majorité des interrogés n'a pas de marché de maintenance



■ Non ■ Oui ■ (vide)

Maintenance éclairage public

Si non, comment est assurée la maintenance de vos installations d'éclairage public ?

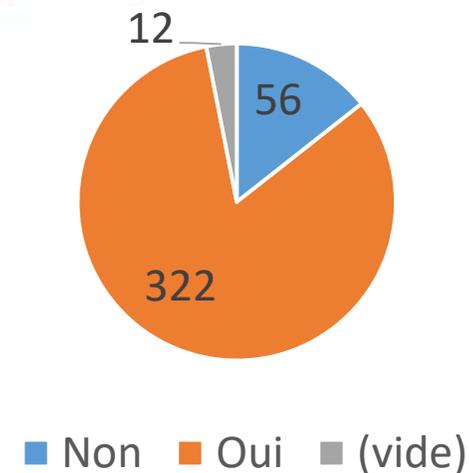


Autres : SICAE EST (9) ou matériel installé SIED 70 encore sous garanti (4)

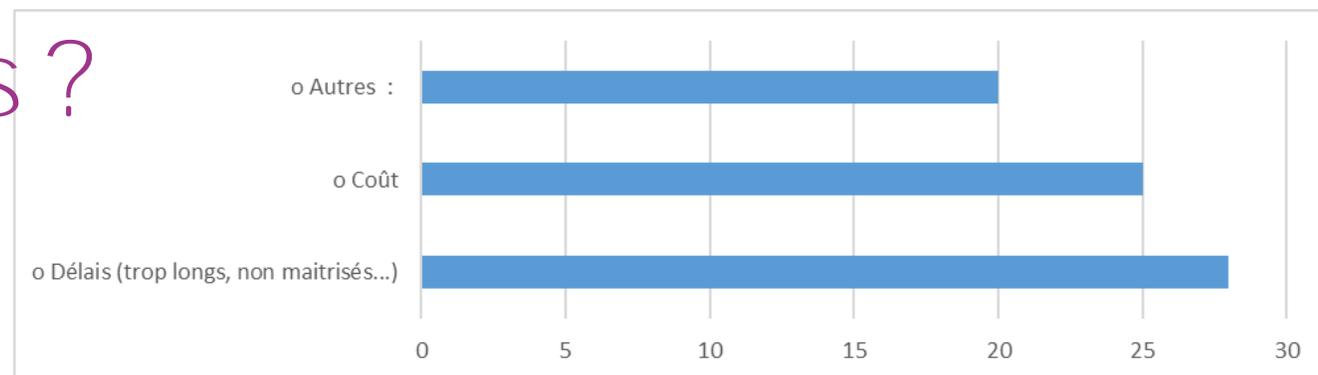
Maintenance éclairage public

Etes-vous satisfait de votre fonctionnement actuel ?

Une majorité des interrogés est satisfaite du fonctionnement actuel



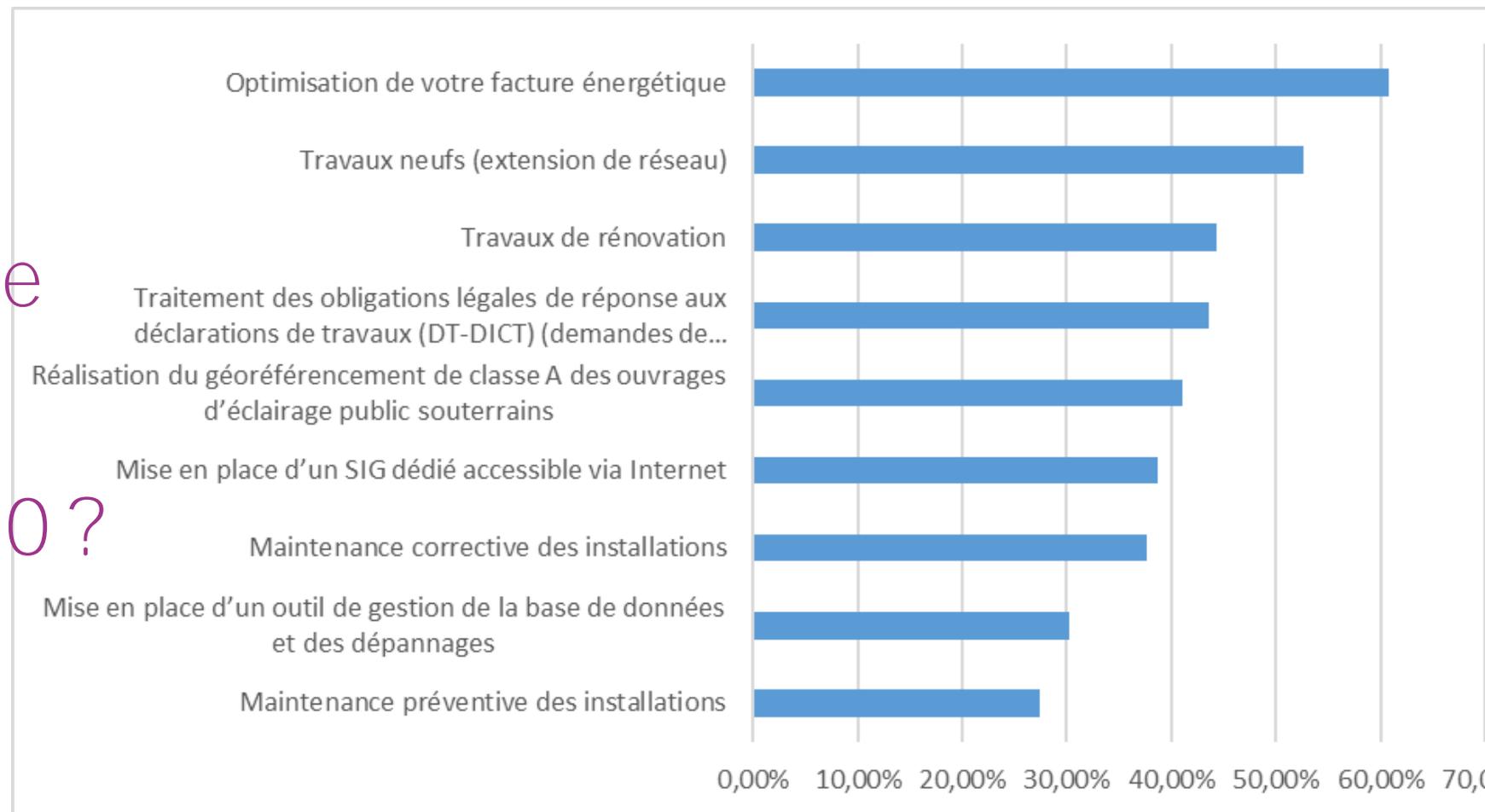
Si non, pour quelles raisons ?



Maintenance éclairage public

Seriez-vous intéressé pour un service de gestion de l'éclairage public assuré par le SIED 70 ?

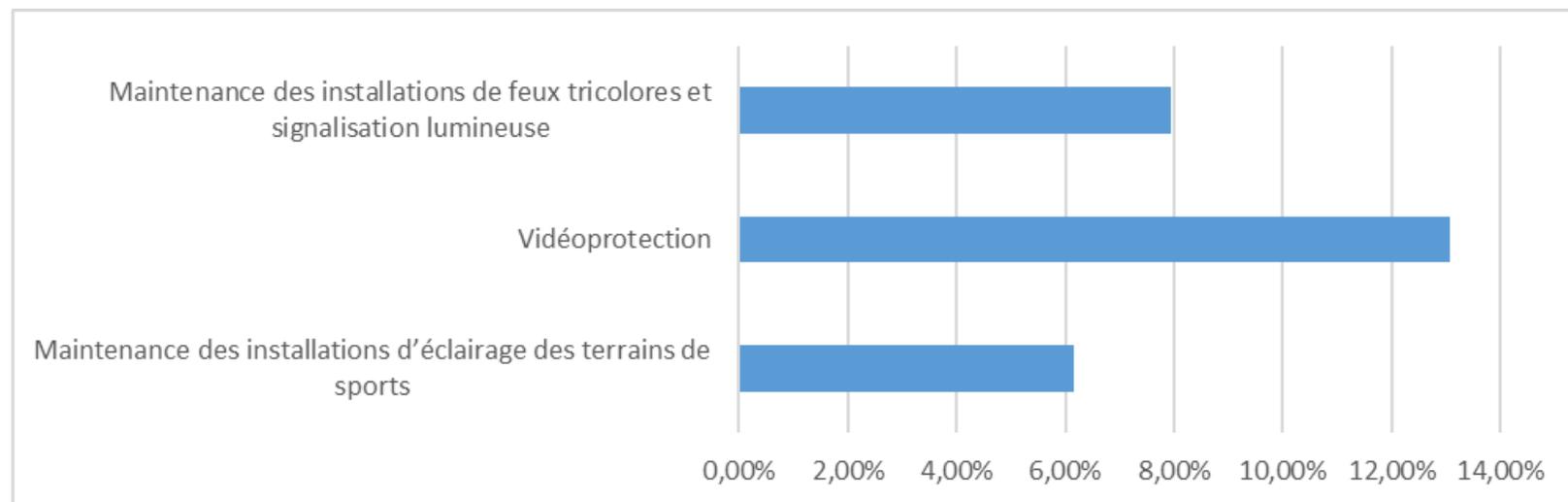
Environ 100 communes seraient intéressées par un service de maintenance



Maintenance éclairage public

En plus des prestations d'éclairage public, quelle(s) prestation(s) souhaiteriez-vous que le SIED 70 mette en place ?

Une vingtaine de communes seraient intéressées par de la maintenance sur les installations sportives, une trentaine pour les feux tricolores et une cinquantaine pour de la vidéoprotection



Maintenance éclairage public

Autres propositions ou expériences pour améliorer l'éclairage public ?

Coupures nocturnes,

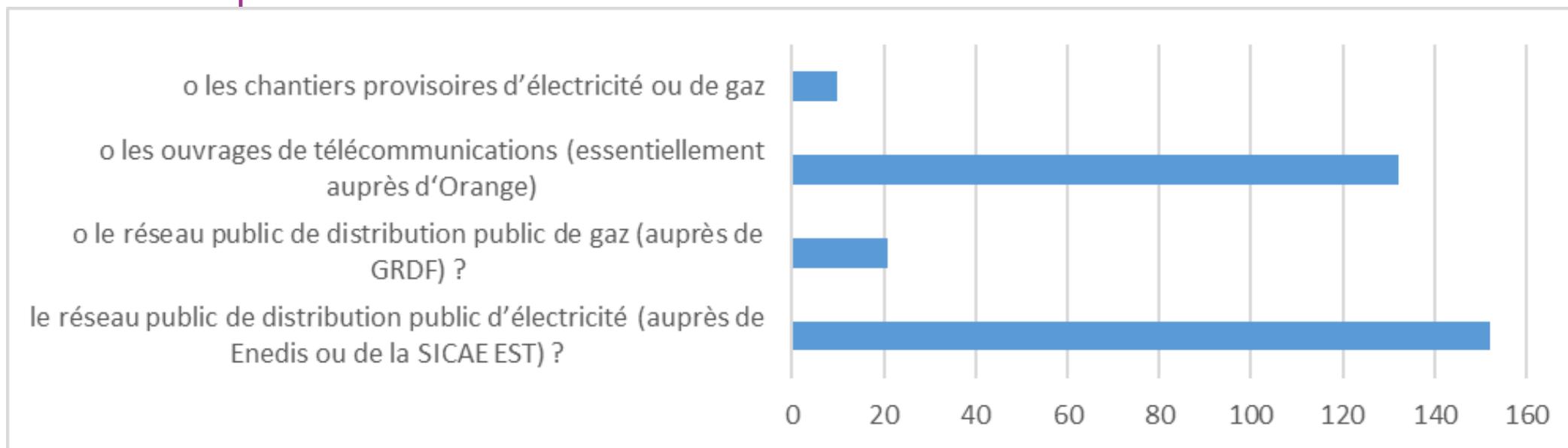
Modulation de puissance,

Eclairage des monuments et patrimoine,

Installations des illuminations de Noël

RODP (Redevances d'Occupation du Domaine Public)

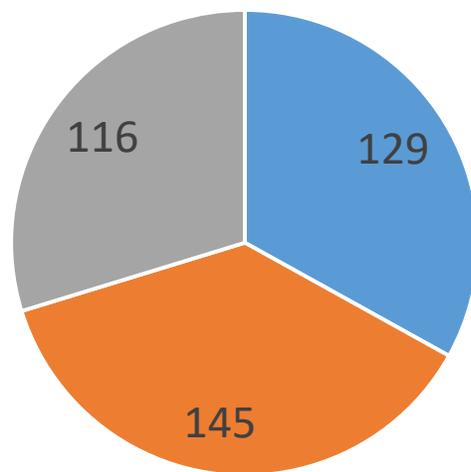
Effectuez-vous régulièrement vos demandes de redevances pour :



Au mieux, 50% des communes interrogées perçoivent les redevances auxquelles elles ont droit

RODP (Redevances d'Occupation du Domaine Public)

Si non, seriez-vous intéressé pour un service correspondant assuré par le SIED 70 ?



■ Non ■ Oui ■ (vide)

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

Groupement d'achat de fournitures avec le SDED 52. Le SIED 70 est coordinateur du groupement,

Accord-cadre contracté en mai 2019 pour une durée ferme de 3 ans et reconductible tacitement de 3 périodes de 1 an,

5 lots :

- 1- Transformateurs TPC ≤ 250 kVA, y compris H61,
- 2- Transformateurs non TPC (protection intégrée)
- 3- Postes de transformations simplifiés ≤ 250 kVA,
- 4- Postes de transformations en coupure d'artère,
- 5- Armoires de coupure.

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

Critères de jugements des offres de l'accord-cadre

| Critères | Pondération |
|---|-------------|
| Valeur technique | 50% |
| Assistance technique et service après-vente | 30% |
| Performances environnementales | 20% |

Les titulaires de l'accord-cadre

| Société | Adresse | Lot n°1 | Lot n°2 | Lot n°3 | Lot n°4 | Lot n°5 |
|-----------------|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| EPSYS | 652 route de Plaimpalais 73232 SAINT-ALBAN-LEYSSE Cedex | | | T | T | T |
| CAHORS-TRANSFIX | CS 10588 83041 TOULON Cedex 9 | T | T | T | T | T |
| ORMAZABAL | 18-20 rue Edouard Jacques 75014 PARIS | T | T | T | T | T |
| EPCO | 625 rue Cinsault – RN7 Sud 84100 ORANGE | | | T | | |

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

Marchés subséquents annuels sur la base d'un bordereau vierge

Critères de jugements des offres des marchés subséquents

| Critères | Pondération |
|----------------------|-------------|
| Prix des fournitures | 80% |
| Délais de livraison | 20% |

Prix fermes pour la durée du marché subséquent, sans modalités de révision des prix.

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

Réforme pour la réduction des pertes des transformateurs

Directive EcoDesign – Règlement de l'Union Européenne n°548/2014 du 21/05/2014

Objectif de réduction de 20% des pertes

1^{er} palier de réforme appliqué le 1^{er} juillet 2015

2^{ème} palier de réforme applicable le 1^{er} juillet 2021

Augmentation de la section des conducteurs des bobines (diminution des pertes en charge)

Amélioration de la qualité des tôles magnétiques (diminution des pertes à vide)

Hausse des tarifs et des délais de livraison, liés d'une part aux nouvelles dispositions techniques, et d'autre part, aux afflux de commandes et l'approvisionnement des matières premières.

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

Face à ces problématiques, la société CAHORS-TRANSFIX a demandé la résiliation du 2^{ème} marché subséquent pour les lots 1 et 2 (fourniture des transformateurs)

Une consultation pour la fourniture de transformateurs a été réalisée en avril dernier, pour assurer la réalisation des travaux d'ici cet automne et également pour constituer un stock en vue des chantiers à venir.

Les prix ont augmenté en moyenne d'environ 15% et les délais de livraison sont passés de 42 à 90 jours.

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

La consultation pour le 3^{ème} marché subséquent a été lancée le 17 mai,
La remise des offres était fixée au 18 juin dernier,
La CAO se réunira le 15 juillet.

La hausse des prix moyenne (par rapport au MS n°2) est d'environ 50% pour les lots 1 et 2 (transformateurs) et d'environ 20% pour les lots 3 à 5 (postes de transformation et armoires de coupure).

Les délais de livraison des enveloppes sont stables mais ceux des transformateurs sont désormais de 112 jours.

Présentation des marchés

Fourniture des transformateurs et postes de transformation

La hausse des tarifs est atténuée d'une part par les commandes anticipées et d'autre part par la création d'un stock pour les travaux à venir.

La fin de la période ferme du marché est fixée en mai 2021. Il est envisagé de ne pas reconduire l'accord cadre au-delà de trois ans, ce qui devra être notifié aux titulaires avec un délai de prévenance de 3 mois.

Le groupement avec le SDED 52 est à poursuivre pour augmenter les volumes de commandes tout en favorisant également l'adhésion de syndicats voisins.

Présentation des marchés

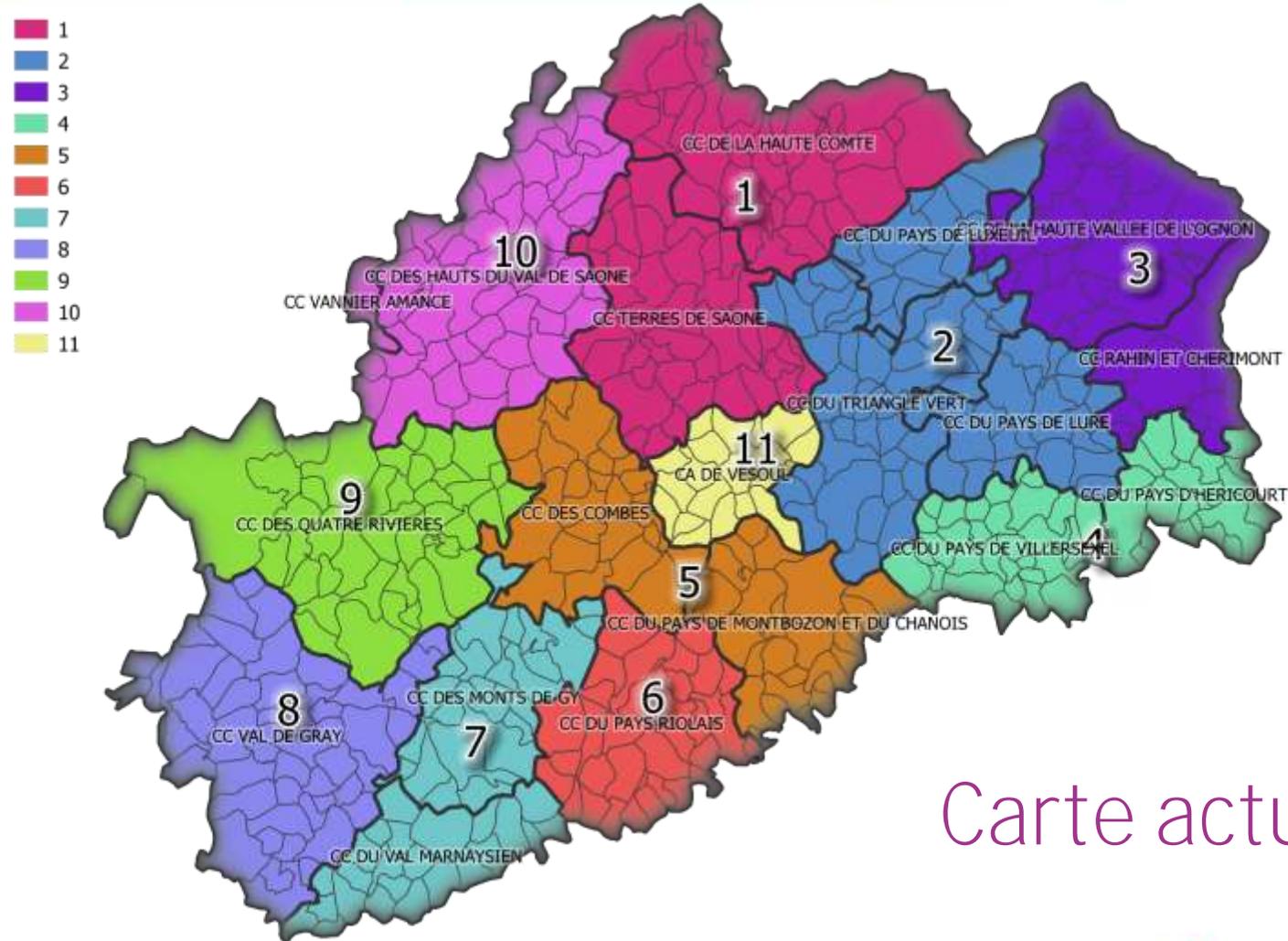
TRAVAUX

Travaux sur le réseau syndical d'électricité, sur les installations communales d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques :

Accord cadre passé en janvier 2019, pour une durée ferme de 2 ans et reconductible tacitement de 4 périodes de 1 an.

11 lots géographiques et 1 lot financier (lot n°12) pour les opérations > 100 k€ (plusieurs chantiers distants au maximum de 15 kms)

Présentation des marchés



Carte actuelle des lots

Présentation des marchés

TRAVAUX

Les 10 titulaires de l'accord cadre :

| | Entreprise | Adresse | Lot 12 | Autres lots |
|----|-------------------|---|--------|--------------------------|
| 1 | SPIE CityNetworks | 4 Rue du Gros Chêne - 88 380 ARCHES | / | 1, 2, 3 |
| 2 | BOIRON SAS | FALLIERES - 88200 SAINT-NABORD | / | 1, 7, 8, 9, 10 |
| 3 | SOBECA | rue de Quercus - 25320 CHEMAUDIN | OUI | Tous |
| 4 | ENGIE INEO | Agence Champagne Ardenne - BP 12 - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE | OUI | Tous |
| 5 | SBTP / SNCTP | 8, avenue d'Arsonval - BP 8102 - 01008 BOURG-EN-BRESSE ZAE Cap Nord- 10 Rue du Dr QUIGNARD - 21000 DIJON | OUI | Tous |
| 6 | HAEFELI | ZAC de la saline - Rue des berniers - 70200 LURE CEDEX | OUI | 2, 3, 4, 5, 6, 11 |
| 7 | SPIE CityNetwork | 3b rue de la Cray - ZI la Cray - 25420 VOUEAUCOURT | OUI | 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 |
| 8 | SERPOLLET | 15 rue du Bailly - ZAE Capnord - BP 57514 -21075 DIJON | OUI | Tous |
| 9 | SOGEA FC | 3, rue des Glycines - 25110 BAUMES-LES-DAMES | OUI | Tous |
| 10 | DEMONGEOT | 12 Rue de Cluj -BP 47443 - 21074 DIJON CEDEX | OUI | Tous |

Présentation des marchés

TRAVAUX

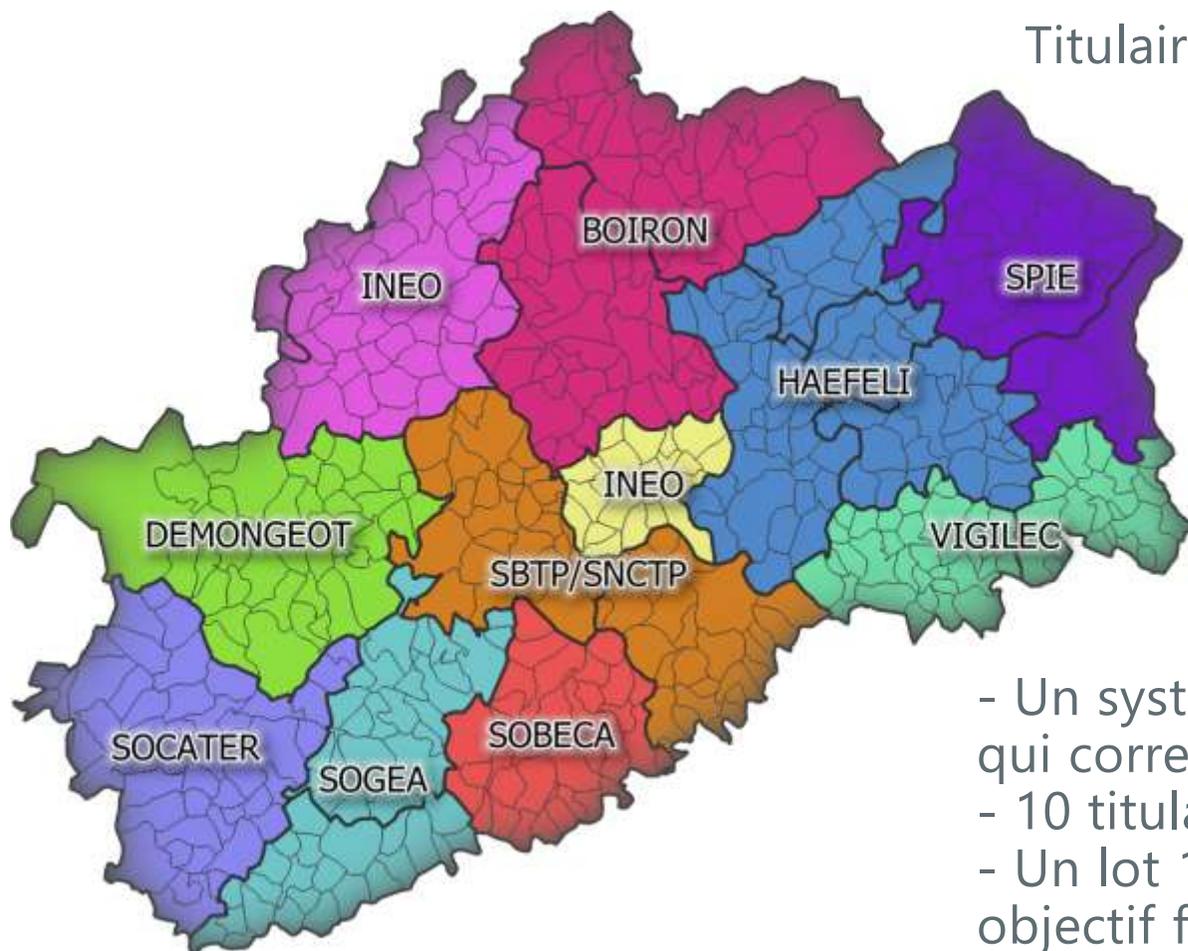
Marchés subséquents pour les lots géographiques attribués pour une durée d'un an.

Les offres retenues sont les offres économiquement les plus avantageuses appréciées en fonction du seul critère « prix ».

Critère apprécié sur la base de 6 coefficients multiplicateurs remis par les candidats, et des quantités d'un chantier annuel moyen.

Présentation des marchés

Titulaires du 3^{ème} MS, en cours jusqu'au 23 mars 2022



- Un système d'accord cadre et de bons de commande qui correspond aux besoins du syndicat (réactivité)
- 10 titulaires pour 11 lots, une entente inévitable
- Un lot 12 qui ne répond pas pleinement à son objectif financier

Présentation des marchés

TRAVAUX

EVOLUTIONS A PREVOIR

- Ne pas reconduire l'accord cadre au-delà de 3 ans, en respectant le délai de prévenance de 3 mois, soit septembre 2021,
- Réduire à 6 le nombre de lots géographiques pour réduire les titulaires des marchés subséquents et améliorer les résultats des consultations d'un 7^{ème} lot financier,
- Réduire le plafond des opérations éligibles au lot financier, de 100 k€ à 75 k€,
- Pondérer les notes des candidats en tenant compte de la qualité et des délais des travaux exécutés pour le compte du syndicat,
- Créer un marché pour les travaux EP seuls, avec des lots géographiques moins importants (réponse possible des entreprises locales, avec la possibilité à court terme d'un marché de maintenance basé sur les mêmes lots).

Objectifs

Etablir une programmation annuelle voire pluriannuelle (notamment sur les dissimulations de réseaux)

Encourager la maîtrise de l'Energie et le développement des ENR

Favoriser les communes où est perçue la TCFE (communes rurales essentiellement).

Dégager des marges financières pour les EnR, les services proposés et, éventuellement, la maintenance éclairage public

Propositions de modification du guide des aides

Principes à mettre en place :

Inciter les communes à anticiper et programmer leurs projets (notamment d'enfouissement de réseaux)

Préserver la capacité d'intervention financière du Syndicat auprès des collectivités dans tous les domaines d'intervention par une programmation pluriannuelle des investissements

Limiter la participation syndicale aux projets créant de la consommation d'énergie

Rétablir une réelle différence entre les subventions attribuées aux communes où est perçue la TCFE et les autres ;

Limiter les projets « d'aubaine »

Enfouissement de réseaux

Passer sous forme d'appel à projets à déposer avant le 1er février de l'année N avec une dotation annoncée au dernier trimestre de l'année N-1

Enveloppe annoncée 2022 : environ 1 500 000€ HT

Travaux à réaliser dans les 2 ans (année N et N+1), sinon à représenter

Enfouissement de réseaux

Taux de subvention :

Si TCFE perçue : 70 % sur 2022 (actuellement 80%)

Si pas de TCFE perçue : 40% (actuellement 35%) mais avec limitation de l'enveloppe par commune afin d'éviter que de gros dossiers urbains ne viennent s'accaparer l'enveloppe.

Révision possible de l'enveloppe et du taux d'aide (à la hausse) au vote du CA et du BP après réception des dossiers.

Possibilité de réalisation des travaux dans l'année, en dehors de l'appel à projets, avec un financement de 25% seulement.

Propositions de modification du guide des aides

Enfouissement de réseaux

| Critères de sélection | Observations | Note (100 points + 50 points maxi de bonification) |
|---|---|---|
| Coordination voirie après l'enfouissement | Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...) | 25 points |
| Coordination autres réseaux | Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...) | 20 points |
| Situation des travaux | Centre bourg, proximité de bâtiments patrimoniaux | 15 points |
| Date de demande initiale | Bonification. Dossier prioritaire à partir de la 3 ^{ème} année, même sans coordination | 0 points année 1 30 points année 2 |
| Age du réseau à déposer | | < 10 ans : 0 point Entre 10 et 20 ans : 5 points > 20 ans : 10 points |
| Fils nus à déposer | Bonification, en lien avec la fin des sécurisations souterraine non contraintes | 20 points |
| Commune rurale ou urbaine | | Rurale : 10 points Urbaine : 5 points |

Renforcement-extension de réseaux électricité:

Actuellement, le gros consommateur est favorisé (car il paie la taxe !)

Incitation à la sobriété énergétique : les gros consommateurs doivent payer les renforcements et les grandes extensions comme les autres

Proposition :

Salles de traite, stations de pompage, stations d'épuration, pylône téléphone sous MOa publique : extension financée à

100% jusqu'à 80 000 €,

40 % (PCT) au-delà

(contre 100% actuellement sans plafond)

Sécurisation de réseaux électricité:

Actuellement, travaux financés intégralement, quelque soit la technique des travaux. Ces travaux correspondent actuellement à un enfouissement financé à 100%.

Propositions :

Limiter les travaux au programme annuel du syndicat,

Favoriser les travaux en zones prioritaires (vents, bois, ..)

Favoriser les travaux aériens en zones non contraintes (périmètre MH, ...)

Les dossiers sortant de ce cadre seront traités selon les conditions de financement d'enfouissements.

Propositions de modification du guide des aides

Eclairage public :

En extension :

TCFE perçue : passage de 25%--> 15%

Sans TCFE : passage de 10%-->5%

En rénovation (avec économies d'énergie):

TCFE perçue : 80% maintenu, au-delà de 450 € : 25%-->20%

Sans TCFE : 80%-->40%, au-delà de 450 € : 25%-->0%

L'accompagnement des enfouissements (avec des luminaires faible consommation !) :

TCFE perçue : 50% (inchangé)

Sans TCFE : 10% (inchangé)

Suppression des cabines hautes

Convention du 5 avril 2019 avec SICAE-EST

Suppression des 41 cabines existantes sur le territoire desservi par la SICAE-EST sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70.

Financement : 70% SIED 70 – 30% SICAE-EST

Critères de priorisation :

- Vétusté de l'ouvrage, risques HTA (30%)
- Coordination, contraintes électriques (20%)
- En agglomération (10%)
- A proximité du patrimoine (10%)
- Dans un périmètre MH (5%)

Suppression des cabines hautes

Programme 2019 (100 0000€)

LA QUARTE – Travaux terminés

Programme 2020 : (800 000€)

CHARIEZ – Travaux terminés

ORMOY – Travaux terminés

MALVILERS – Travaux terminés

SOING-CUBRY-CHARENTENAY (Cubry) – Travaux de terrassement en cours

ECHENOZ-LE-SEC – Travaux planifiés fin août

VALLEROIS-LE-BOIS : Travaux planifiés courant juillet

VELLEFAUX : Travaux planifiés fin septembre

Suppression des cabines hautes

Programme 2021: (700 000€)

BOURSIERES

VELLE LE CHATEL

NOROY LES JUSSEY

MAGNY LES JUSSEY

PIERRECOURT x 2

SOING-CUBRY-CHARENTENAY (Moulin)

VOUGECOURT

Dossiers à valider par le Bureau Syndical du 15 juillet 2021

Travaux à envisager fin 2021 et courant 2022

Programme 2022:

FOUVENT SAINT ANDOCHE, CHANTES, CHARMES SAINT VALBERT, MOLAY, RAINCOURT,
LA ROCHE MOREY

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

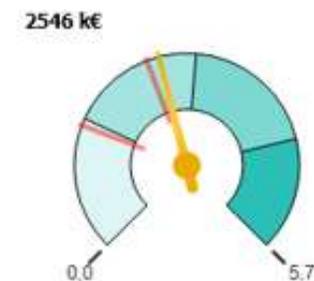
Le PPI - Engagement financier du gestionnaire de réseau de distribution sur les zones prioritaires identifiées - Juin

Synthèse AODE

AODE: SIED-70 Dates: du 01/01/2020 au 31/12/2023

| Année | Total | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|----------------------|--------------|-------|------|------|------|
| Total réalisé | 2 546 | 1 836 | 710 | 0 | 0 |
| Seuil haut | 42% 2407 | | | | |
| Seuil bas | 24% 1393 | | | | |

| Total Capex (k€) | |
|------------------|---------|
| Prévu | Réalisé |
| 5 700 | 2 546 |

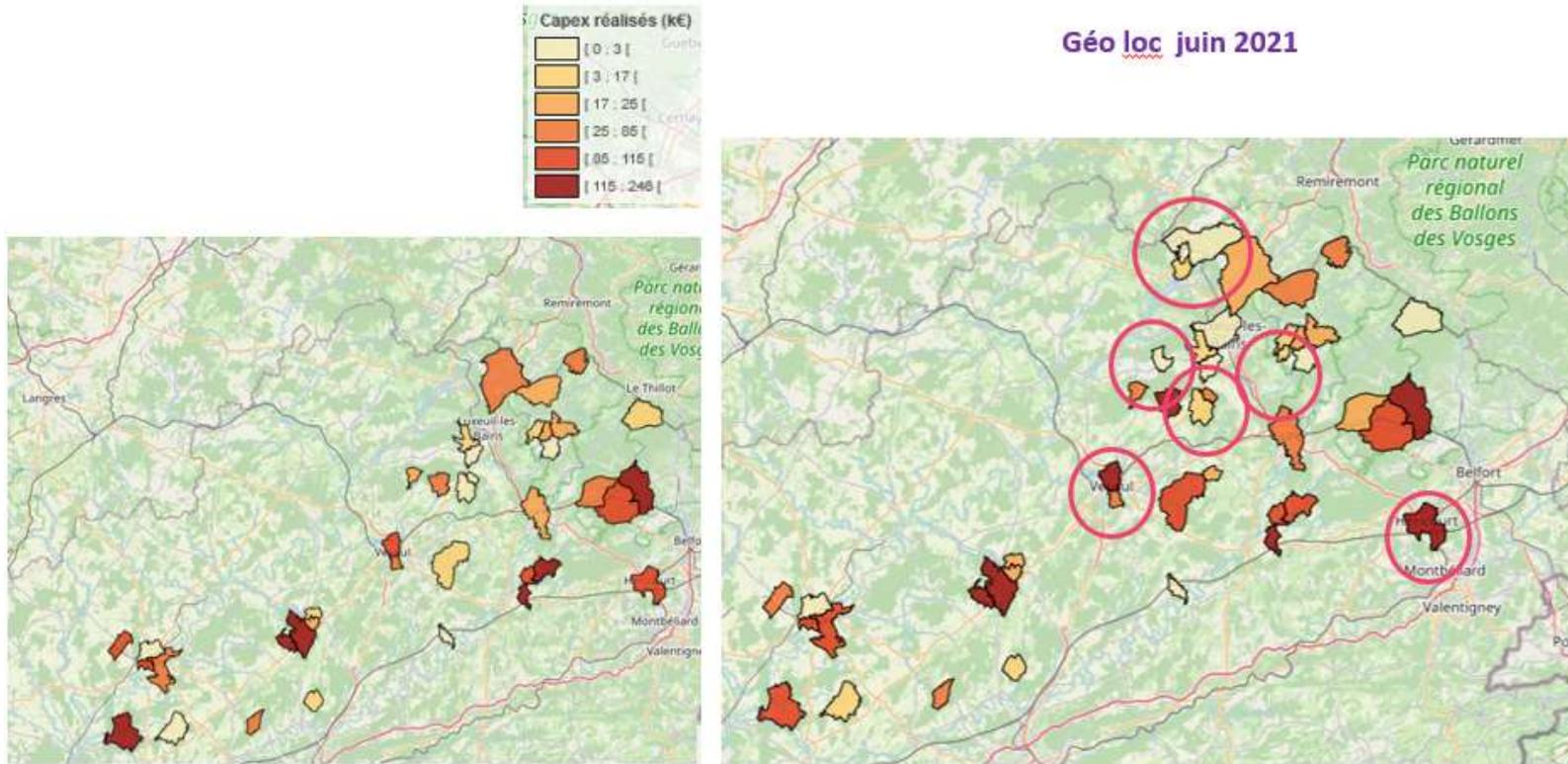


Détail par segment Capex

| | Prévu Total | Réalisé Total | % | Prévu 2020 | Réalisé 2020 | % | Prévu 2021 | Réalisé 2021 | % | Prévu 2022 | Réalisé 2022 | % | Prévu 2023 | Réalisé 2023 | % |
|--|--------------|---------------|------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|-----------|--------------|--------------|-----------|
| Total | 5 700 | 2 546 | 45% | 1 471 | 1 836 | 125% | 1 478 | 710 | 48% | 1 508 | 0 | 0% | 1 243 | 0 | 0% |
| (D) Renouvellement, Qualité et Modernisation du réseau | 5 700 | 2 546 | 45% | 1 471 | 1 836 | 125% | 1 478 | 710 | 48% | 1 508 | 0 | 0% | 1 243 | 0 | 0% |

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Localisation géographique des affaires inscrites 2020 Vs 2021



PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Engagements du SIED 70

| Leviers | Quantité sur la durée du PPI (4 ans) | Traitement annuel | 2020 | 2021 au 18 juin | Total |
|--|--------------------------------------|-------------------|-----------|-----------------|--------------------|
| Sécurisation de lignes aériennes BT fils nus | 12 kms traités | 3 kms traités | 8,32 kms | 0,83 kms | 9,15 kms (76,25%) |
| Enfouissement de lignes aériennes BT | 20 kms déposés | 5 kms déposés | 10,50 kms | 2,25 kms | 13,05 kms (65,25%) |

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Bilan budgétaire CAPEX BT (k€) à début Juin au périmètre SIED 70

| SIED | | Allocation 01/01/21 | Dépenses (début) | Avancement (%) |
|--|---|---------------------|-------------------|----------------|
| Renouvellement des réseaux vétustes | Renouvellement réseaux aériens en conducteurs nus | 452 k€ | 138,3 | 31% |
| | Renouvellement réseaux souterrains | 249 k€ | 179,2 | 72% |
| Renouvellement des postes et équipements électriques | Remplacement postes de transformation | 100 k€ | 0 | 0% |
| | Renouvellement équipement électrique des postes | 56 k€ | 0 | 0% |
| Renforcement | Renforcement | 33 k€ | 183,2 | 555% |
| Total | | 890 k€ | 500,7 | 56% |

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Bilan budgétaire CAPEX HTA (k€) à début Juin au périmètre SIED 70

| SIED | | Allocation 01/01/21 | Dépenses (début mai) | Avancement (%) |
|------------|--|------------------------|-------------------------|-------------------|
| Fiabilité | Renouvellement des réseaux aériens | 174 k€ | 53 | 30% |
| | Plan Aléa Climatique | 588 k€ | 275 | 47% |
| | Plan de Renouvellement des Câbles souterrains | 124 k€ | 228 | 184% |
| | Prolongation de la Durée de Vie | 418 k€ | 402 | 96% |
| Réactivité | Automatisation | 99 k€ | 30,5 | 31% |
| | Bouclage des réseaux | 135 k€ | 156 | 116% |
| Sécurité | Points noirs sécuritaires | 256 k€ | 25,5 | 10% |
| Structure | Plan d'Aménagement Du Territoire (création de départ, renforcement,...) | 0 | | 0 |
| Total | | 1 794 k€ | 1170 | 65% |

Négociation de nouvelles conventions avec Orange et HSN

Orange

- Accord pour convention type A (collectivité propriétaire) hors zone AMII (avec valorisation de la participation aux travaux de génie civil de 20% (montant à définir))
- Demande à conserver la propriété du génie civil en zone AMII (puisque Orange y développe la fibre)
Dans le 2nd cas, la collectivité ne peut pas récupérer la TVA

Participation de l'opérateur Orange à négocier en conséquence

Négociation de nouvelles conventions avec Orange et HSN

HSN - HSF

→ Le déploiement sous Maîtrise d'Ouvrage HSN est quasiment terminé.

C'est désormais Haute Saône Fibre, filiale de Orange, qui déploie la fibre dans le cadre d'une concession signée avec HSN

→ Accord de principe de HSF pour participer aux travaux de génie civil et être propriétaire des fourreaux (compétence « fibre » détenue par HSN) hors zone AMII

Quid des possibilités de récupération de la TVA par les communes si c'est le concessionnaire qui devient propriétaire du bien de retour ?

Négociation de nouvelles conventions avec Orange et HSN

Fin du réseau cuivre

Fin du RTC en 2023

Le RTC, pour « Réseau Téléphonique Commuté », est la technologie historique utilisée pour fournir un service de téléphonie fixe.

Il est à différencier du réseau physique en cuivre (la boucle locale cuivre) qui est le support physique et qui aboutit le plus souvent à une prise physique en forme de T (la prise en T) dans les locaux des abonnés. La boucle locale cuivre permet la transmission de la téléphonie via le RTC, mais également par exemple les différentes technologies xDSL (ADSL par exemple), qui permettent de bénéficier simultanément via une box d'un accès téléphonique sur IP, d'un accès internet ou encore de la télévision sur IP.

La fin du réseau cuivre, remplacé par la fibre, est annoncée pour 2030.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE



20 avenue des Rives du Lac
70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE



Tél : 03 84 77 00 00



E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : sied70.fr